

## LA LUTTE INDÉPENDANTISTE DE L'UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN (1948-1959) : SOCLE POLITICO-HISTORIQUE DE LA COOPÉRATION CAMEROUNO-IVOIRIENNE

**Fridolin Omgba OWONO**

Université de Yaoundé 1, Cameroun

[omgba.2@yahoo.com](mailto:omgba.2@yahoo.com)

**Résumé :** L'Union des Populations du Cameroun (UPC) est la première formation politique autorisée au Cameroun par l'administration française. Son histoire, indissociable à celle du nationalisme camerounais, se résume en deux périodes majeures entre 1948 et 1959. La première (1948-1955) est marquée par la conquête, contre vents et marées, de l'espace politique national ; la participation au jeu politique républicain et l'adhésion aux principes et idéaux du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). La seconde (1956-1959) est marquée par le début du « maquis » et le rapprochement des leaders upécistes et des États marxistes. À travers ses actions, l'UPC a favorisé la construction d'une alliance politico-stratégique entre Ahidjo et Houphouët-Boigny. L'objet de cet article est de montrer comment le nationalisme upéciste a contribué à l'établissement des relations camerouno-ivoirienne, dès 1960 ? L'étude adopte une approche historique, combinant une double orientation qualitative et quantitative, et s'appuie sur une variété de sources à la fois bibliographiques, électroniques et les enquêtes sur le terrain.

**Mots clés :** Cameroun – UPC – indépendance – Côte d'Ivoire – Coopération

**Abstract :** The Union des Populations du Cameroun (UPC) is the first political formation authorized in Cameroon by the French administration. Its history, inseparable from that of Cameroonian nationalism, can be summed up in two major periods between 1948 and 1959. The first (1948-1955) is marked by the conquest, against all odds, of the national political space; participation in the republican political game and adherence to the principles and ideals of the African Democratic Rally (RDA). The second (1956-1959) was marked by the beginning of the “maquis” and the rapprochement of Upecist leaders and Marxist states. Through its actions, the UPC has fostered the building of a politico-strategic alliance between Ahidjo and Houphouët-Boigny. The purpose of this article is to show how Upecist nationalism contributed to the establishment of Cameroonian-Ivorian relations, as early as 1960? The study takes a historical approach, combining a dual qualitative and quantitative focus, and draws on a variety of sources both bibliographic, electronic and field surveys.

**Keywords:** Cameroon - UPC - independence - Ivory Coast - Cooperation

## Introduction

Les résolutions de la conférence Africaine-française, tenue à Brazzaville en 1944, eurent une incidence notoire sur l'évolution politique des colonies et territoires sous-mandats français d'Afrique noire. C'est avec elles que les premières formations politiques et syndicales furent créées dans ces territoires. S'agissant des partis politiques, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) en fut le premier. Créé à la conférence de Bamako<sup>1</sup>, du 18 au 21 octobre 1946, il avait pour but d'œuvrer pour l'émancipation totale des territoires sous administration française. C'est ce qui ressort de cette affirmation de Gabriel Lisette : « œuvrer pour l'émancipation des pays africains, du joug colonial par l'affirmation de leurs personnalités politique, économique, sociale et culturelle et l'adhésion librement consentie à une union des nations et des peuples fondés sur l'égalité des droits et de devoirs » (G. Lisette, 1983, p.25).

Dès sa création, le RDA bénéficia de l'adhésion des Camerounais. Celui-ci s'est traduit par la création, en 1948, de sa section camerounaise : l'Union des Populations du Cameroun (UPC-RDA). Cependant, en 1950, le « revirement idéologique » de Houphouët-Boigny créa une dissension entre les leaders upécistes et l'exécutif du RDA. Faute d'entente entre les deux entités, l'UPC fut exclue du parti panafricain en 1955. Cette exclusion est suivie de son interdiction au Cameroun, le 13 juillet 1955 ; entraînant ainsi la rupture entre Um Nyobe et Houphouët-Boigny, et le rapprochement entre Ahidjo et Houphouët-Boigny, dès 1958. Cette étude vise à montrer comment la lutte indépendantiste de l'UPC a favorisé le rapprochement entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire ? En quoi est-ce que l'action de l'UPC a favorisé l'établissement des relations entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire en 1960 ?

Notre travail se base sur le postulat selon lequel l'UPC, dans son combat nationaliste, a mené des actions légales et clandestines, qui bien que visant à faire du Cameroun un État souverain, ont favorisé le rapprochement des peuples camerounais et ivoiriens ainsi que de leurs dirigeants. Pour vérifier cette hypothèse, une approche méthodologique historique, combinant les démarches chronologique et thématique, a été adoptée. Elle est organisée en deux phases : la documentation et l'interprétation des informations.

### 1. Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude, nous avons eu recours à une approche méthodologique historique, combinant les démarches diachronique et synchronique. Elle est organisée en trois phases : la documentation, l'analyse et l'interprétation des informations collectées. La recherche documentaire a permis de faire la synthèse des documents disponibles

---

<sup>1</sup> Cette rencontre avait réuni des leaders politiques venus des colonies françaises (AOF et AEF), du Cameroun et du Togo. Il s'agit de : Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Lamine Gueye (député du Sénégal), Gabriel D'Arboussier (ancien député du Gabon-Moyen Congo), Jean Felix Tchicaya (député du Gabon-Moyen Congo), Sourou Migan Apithy (député du Dahomey-Togo), Dabo Sissoko (député du Soudan-Niger), Yacine Diallo (député de Guinée). Cinq Camerounais (Mathias Djoumessi, Célestin Takala, Gaston Medou, Monga Lobe et Azombo Tsomiolo) avaient aussi pris part à cette rencontre.

et d'analyser quelques ouvrages spécifiques relatifs à la thématique. À cet effet, plusieurs bibliothèques et sites internet ont été explorés. Il s'agit : des bibliothèques de l'Institut Français de Yaoundé, de la Fondation Paul Ango Ela et de l'École normale supérieure de Yaoundé. Les types d'informations recueillies sont relatifs à la création de l'UPC et à son combat pour l'émancipation du Cameroun. L'interprétation de ces données, faites sous l'angle de la théorie de l'interdépendance complexe développée par R. Keohane et J. Nye<sup>2</sup>, a permis d'obtenir les résultats exposés dans ce qui suit.

## **2. Adhésion de l'UPC au RDA : facteur de rapprochement entre Camerounais et Ivoiriens**

De 1948, date de la création de l'UPC, à 1955, date de son exclusion du RDA, Upécistes et Ivoiriens du PDCI ont entretenu des relations particulières.

### **2.1. La création de l'UPC et son affiliation au RDA**

L'Union des Populations du Cameroun est créée à Douala, le 10 avril 1948. Elle est le résultat d'une rencontre qui a réuni douze Camerounais<sup>3</sup> dans un bistro, « Chez Sierra » (P. Gaillard, 1989, pp.182-183). Deux mois après sa création l'UPC, de son propre chef, s'était déclarée section camerounaise du RDA (J. M. Zanga-Atangana, 1989, p. 83). Une telle attitude est sujet à débat. En clair, pourquoi l'UPC a-t-elle revendiqué son appartenance au RDA dès sa création ? Deux thèses s'affrontent sur cette question.

La première, soutenue par les Upécistes, voit en cette adhésion une collaboration fondée sur les affinités idéologiques qui existaient entre les deux partis politiques ; le RDA et l'UPC étant tous deux proches des mouvements anticolonialistes et proche des cercles communistes. En adhérant au RDA, l'UPC espérait dès lors donner plus d'efficacité à son combat au niveau du Cameroun. C'est d'ailleurs la raison avancée par son secrétaire général, Ruben Um Nyobe pour justifier cette démarche : « pour l'efficacité de notre lutte, nous avons déclaré que notre mouvement était nettement anticolonialiste et que c'est à cette même condition que nous pouvions accepter de collaborer avec d'autres organisations, ou même avec l'administration dès lors que celle-ci pouvait mener une politique progressiste » (G. Lisette, 1983, p.86).

Pour la deuxième, cette adhésion est l'officialisation de l'implication du RDA dans la création de ce parti politique. À ce propos, Philippe Gaillard pense que l'UPC n'était pas un démembrement du RDA, mais une création du RDA pour être sa section territoriale au niveau du Cameroun. Autrement dit, l'UPC n'était pas un allié du RDA, mais une création du RDA.

<sup>2</sup> R. J. Lieber, 1972, *Theory and world politics*, Cambridge, Winthrop.

<sup>3</sup> Les pères fondateurs de l'UPC sont : Charles Assalé, Jacques Ngom, Guillaume Hondt, J. Raymond Etoundi, Léopold Moumé Etia, Georges Yemi, Théodore Ngosso, Guillaume Bagal, Leonard Bouli, Emmanuel Yap, Jacques-René Bidoum et H-R Manga Mado.

Il fonde cette analyse sur la genèse de l'UPC. Selon lui, c'est à Paris, dans la salle 49 du palais Bourbon que le projet de création d'une section camerounaise du RDA est né (P. Gaillard, 1989, pp.182-183). Par la suite, Charles Assalé et Jacqueline Bonnet (une universitaire française) ont rédigé le projet des statuts du parti, statuts qui furent débattus et adoptés le 10 avril 1948 (A. Eyinga, 1991, pp.23-24) par « les douze de chez-Sierra ».

En clair, le RDA et l'UPC avaient été créés sur la base d'un même idéal politiques : la lutte contre le colonialisme. Partant de ce principe, les deux formations politiques développèrent des échanges qui ont été d'un apport considérable dans le combat de l'UPC contre l'administration coloniale et au rapprochement entre Camerounais et Ivoiriens.

## **2.2. *Le couple UPC - RDA : de la collaboration à la mésentente (1948 à 1955)***

La participation des Upécistes au deuxième congrès du RDA, tenu à Abidjan en janvier 1949, fut la première sortie officielle de ce parti. Conduite par son secrétaire général, R. Um Nyobe<sup>4</sup>, la délégation de l'UPC avait suscité beaucoup d'admiration au cours de ces assises. Ce qui lui avait valu des félicitations de la part des différents congressistes et surtout l'élection de Um Nyobe au poste de troisième vice-président du RDA.

Entre 1949 et 1950, les Camerounais de l'UPC et les Ivoiriens du PDCI ont, dans le cadre du RDA, entretenu une relation cordiale. La contribution du RDA à l'organisation du premier congrès de l'UPC à Dschang, du 10 au 13 avril 1950, ainsi que son soutien aux leaders Upécistes (Um Nyobe, Kingué Abel, Ngom Jacques et Ntehep Jean) arrêtés et mis en prison, à la fin de ce congrès, témoignent de la bonne qualité des relations entre l'UPC et le RDA<sup>5</sup>. Ces dernières favorisèrent le rapprochement de leurs leaders : Houphouët-Boigny et Um Nyobe. En outre, elles contribuèrent à développer un sentiment de solidarité et d'unité entre les populations camerounaises et ivoiriennes, victimes des atrocités de la répression coloniale.

Au sujet de la répression, il est important de souligner que les militants de l'UPC et ceux du PDCI furent, compte tenu de l'orientation politico-idéologique de leurs partis, été victime de multiples persécutions de la part des autorités françaises. À titre d'exemple, on peut évoquer l'assassinat de Ngo Bena le 10 septembre 1948 lors d'une rafle policière à Mandjab dans la subdivision de Babimbi, région de la Sanaga-maritime, la mort de Marie Nguoko le 9 novembre 1948 lors d'une perquisition policière dans son domicile, sans oublier les mutations arbitraires des fonctionnaires militant dans l'UPC (G. Lisette, 1983, pp.134-135) ou encore la

---

<sup>4</sup> Ancien secrétaire général de l'USCC (Union des Syndicats Confédérés du Cameroun), Ruben Um Nyobe a été porté à la tête de l'UPC en Novembre 1948, au cours d'une réunion extraordinaire du comité directeur élargi de ce parti. Remplaçant ainsi Léonard Bouli, mis en difficulté par l'administration coloniale française.

<sup>5</sup> A. Assomo, « La presse écrite au Cameroun à l'ère des revendications d'indépendance : approche historique », mémoire de Master en Sciences de l'information et de la communication, Université de Yaoundé II, 2010. Version en ligne : <http://www.memoireonline.com/01/14/8401/>, consulté le 14 novembre 2021.

campagne de répression lancée en Côte d'Ivoire par le gouverneur français Laurent Péchoux après le 2<sup>e</sup> congrès du RDA<sup>6</sup>.

Débordé par la répression, de plus en plus violente et généralisée (R. Guillaneuf, 1975, p.543), menée par les forces coloniales entre 1949 et 1950, et craignant « pour sa propre vie<sup>7</sup> » Houphouët-Boigny fut contraint en 1950 de revoir l'orientation politico-idéologique du RDA. Ainsi, après consultation des élus du parti à Paris, il décida de désapparenter le RDA du Parti communiste Français (PCF). Cette décision fut officialisée via un communiqué, le 18 octobre 1950. La raison avancée par Houphouët-Boigny pour justifier cette décision est le souci du RDA à préserver l'unité des membres, gage de la réussite de son combat. C'est ce qu'on peut retenir lorsqu'il affirme :

Les élus du rassemblement démocratique Africain aux diverses assemblées métropolitaines, constatant que l'action commune de tous les élus des territoires d'outre-mer sur la base d'un programme précis est la meilleure formule pour défendre efficacement les intérêts supérieurs de l'Afrique, décident dans le but de favoriser cette union de se désapparenter des groupes parlementaires métropolitains auxquels ils étaient apparentés jusqu'à cette date (G. Lisette, 1983, pp.134-135).

Trois sections du RDA (Cameroun, Sénégal et Niger) s'opposèrent à cette décision. Et en dépit des explications apportées par Houphouët-Boigny et ses collaborateurs, sur les raisons de la réorientation politico-idéologique du parti et surtout son apparentement à l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR)<sup>8</sup>, ces sections « rebelles » n'avaient pas daigné s'aligner, créant ainsi une vive polémique au sein du RDA. Pour « la fraction Um Nyobe », aucune raison si valable soit-elle ne devait amener Houphouët-Boigny à trahir les idéaux du RDA. Selon lui « les élus du RDA ont trahi le programme. Ils ont opéré le fameux repli tactique. Pour eux, le changement d'orientation est nécessaire. Or, au lieu de décider du changement devant les instances, ils l'ont fait devant les autorités coloniales. Prétexte : arrêt de la répression » (I. Thioub, 1981-1982, p.51).

Suite à ce désaccord, les relations entre l'UPC et le PDCI connurent un refroidissement. Le leader ivoirien qualifié de traître était désormais classé au rang des "valets" au service de la cause coloniale<sup>9</sup> et, par ricochet, un obstacle à l'émancipation effective des populations africaines. Le revirement idéologique du RDA rapprocha Houphouët-Boigny du cercle des collaborateurs de l'administration coloniale au Cameroun, en l'occurrence de Ahmadou

<sup>6</sup> J. Baulin, *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Paris, Eurafor-Press, 1985, version en ligne : <http://www.fonds-baulin.org/ouvrages/la-politique-interieure-d/>, consulté le 10 août 2021.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> L'UDSR est une formation politique française fondée le 25 juin 1945, sous la quatrième République Française. Les principales figures de ce parti étaient : Eugène Claudius Petit, François Mitterrand et René Pleven. Idéologiquement orienté vers le "socialisme libéral", c'est le 6 février 1952 qu'il officialisa l'apparentement du RDA.

<sup>9</sup> AMREX, *Correspondance* n°62/09/CF/RP, note d'information adressée au ministre camerounais des affaires étrangères par le représentant permanent du Cameroun en Côte d'Ivoire, septembre 1962.

Ahidjo, futur président de la République du Cameroun. La collaboration entre les deux leaders se consolida davantage après l'exclusion de l'UPC du RDA, le 13 juillet 1955.

### **2.3. Exclusion de l'UPC du RDA et rapprochement Ahidjo - Houphouët**

Six années après le congrès d'Abidjan, les membres du RDA retrouvèrent à Conakry, du 8 au 11 juillet 1955, pour faire le point sur l'évolution du parti et élaborer de nouvelles stratégies en vue de redynamiser leur combat. Il était également question pour eux de résoudre un certain nombre de problèmes auxquels faisait face leur formation politique, en priorité celui relatif au refus des sections du Cameroun, du Sénégal et du Niger d'adopter les nouvelles orientations du parti. Au cours des assises, Houphouët-Boigny tenta une fois de plus de ramener les leaders de ces sections à la « raison » (G. Lisette, 1983, p.200). Le refus de ces derniers à revoir leur position avait poussé le congrès à prononcer leur exclusion du RDA. Cependant, il leur était possible de réintégrer le mouvement, à condition de rompre tous les liens avec les cercles communistes et de partager la vision coloniale du processus devant conduire à l'émancipation de leurs territoires. Des conditions que l'UPC n'avait pas accepté (I. Thioub, 1981-1982, p.60).

L'exclusion de l'UPC du RDA s'était accompagnée au Cameroun de son interdiction sur la scène politique nationale, le 13 juillet 1955 (D. Abwa, 2010, p.227). Ainsi, à l'intervalle de deux jours, l'UPC avait été exclue du champ politique international et national. Cette décision, signée par Edgar Faure sous l'instigation de Roland Pré, suscita beaucoup d'interrogations. Avec Richard Joseph, il est nécessaire d'examiner la corrélation qui existe entre ces deux décisions. L'interdiction de l'UPC de l'espace politique camerounais était-elle un corollaire de son exclusion du RDA ? (R. Joseph, 1986, p.202). Deux thèses s'affrontent sur cette question.

La première postule que la prise de ces décisions à l'intervalle de deux jours est une simple coïncidence. Elle se fonde sur le fait que les raisons pour lesquelles l'UPC avait été exclue du RDA lui étaient reprochées depuis 1950. Et entre 1950 et 1955, les cadres du RDA avaient usé de tous les moyens à leur disposition pour ramener la section camerounaise à la "raison". En d'autres termes, la décision d'exclure l'UPC était motivée par son refus de s'aligner sur les positions du parti (son indiscipline). L'historien sénégalais Ibrahima Thioub, l'un des défenseurs de cette thèse, déclare à cet effet que : « les sections du Sénégal et du Cameroun sont exclues du RDA pour indiscipline et travail fractionnel, refus de s'aligner sur la nouvelle ligne, radicalisme antiunitaire... » (I. Thioub, 1981-1982, p.76). Bien qu'exclue, l'UPC selon lui pouvait toujours réintégrer le RDA, elle devait juste accepter les deux conditions posées par le comité de coordination de Conakry.

La seconde tirée des écrits de Gabriel Lisette laisse croire que ces deux décisions étaient bel et bien liées. Ce haut cadre du RDA révèle que la décision d'exclure l'UPC du RDA avait été prise lors de la réunion préparatoire du comité de coordination tenue à Dakar du 16 au 18 mai 1955 (G. Lisette, 1983, p.216). Une date très proche de celle des émeutes de mai 1955 qu'utilisa le Haut-commissaire Roland Pré pour interdire l'UPC. Partant de ce constat, il est possible

d'admettre que cette décision eut été prise soit après concertation entre les leaders du RDA et l'administration coloniale française, soit en soutien au projet Roland Pré qui était de neutraliser l'UPC (D. Abwa, 2010, p.227).

Au-delà du débat, il faut relever que l'exclusion de l'UPC du RDA et son interdiction dans la sphère politique camerounaise avaient amené ses leaders à se radicaliser davantage. En dépit des missions de négociation dépêchées par Houphouët-Boigny auprès de Um Nyobe et son équipe, l'UPC ne revint point sur ses positions (P. Gaillard, 1989, pp. 204-223). Cette situation, tant regrettée par le leader ivoirien (Nken, 2010, p.117), contribua au renforcement des liens entre le PDCI et l'UC ; les deux formations ayant désormais un ennemi commun : l'UPC. En outre, la décision du RDA de collaborer avec l'administration coloniale a fait de la France le principal partenaire de la Côte d'Ivoire comme du Cameroun et, par ricochet, le carrefour de leurs intérêts.

Tout compte fait, les relations mouvementées entretenues par l'UPC et le RDA de 1948 à 1955 symbolisent le point de départ de la coopération Cameroun - Côte d'Ivoire. Ce sont elles qui permirent aux populations des deux pays et en particulier à leurs futurs dirigeants (Houphouët-Boigny et Ahidjo) de mieux se connaître. Une connaissance mutuelle qui favorisa l'établissement des relations entre ces derniers au lendemain des indépendances, car Ahmadou Ahidjo alors Premier ministre du Cameroun français avait déclaré en 1958, qu'une fois souverain son pays allait privilégier les relations concernant les États qu'il « connaît et aime » (F. Omgba Owono, 2015, p.89). Mais au-delà des relations UPC-RDA, il importe de souligner que l'établissement des relations Cameroun-Côte d'Ivoire fut également motivé de la similarité des contextes socio-politiques des deux pays à la veille des indépendances.

### **3. Soutiens extérieurs de l'UPC clandestine : fondement de l'alliance Ahidjo-Houphouët-Boigny**

Confrontés à une opposition active au niveau national et international, Ahidjo et Houphouët-Boigny avaient mené des politiques, intérieures et extérieures, similaires en vue de trouver des solutions adéquates, dès 1960. Cette situation permit à ces leaders de se rapprocher davantage.

#### **3.1. *Similitude des problèmes de politique intérieure et rapprochement Ahidjo-Houphouët-Boigny***

La Côte d'Ivoire et le Cameroun firent face à de vives tensions à la veille des indépendances. Celles-ci étaient causées par l'UPC, au Cameroun, et le royaume Sanwi<sup>10</sup> en

---

<sup>10</sup> Le royaume Sanwi est situé dans la région du Sud-Comoé, au Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Avec une superficie de 6500 km<sup>2</sup> il est peuplé des Agnis dont les origines se trouvent au Ghana. Il est constitué de six cantons aux

Côte d'Ivoire. Si l'UPC réclamait la réunification et l'indépendance du Cameroun, le royaume Sanwi, de son côté, avait en projet de faire sécession.

La Côte d'Ivoire fut secouée par le projet sécessionniste Sanwi à la veille de son indépendance. Les origines de ce problème sont lointaines, multiples et diverses<sup>11</sup>. Le 4 juillet 1959, les leaders Sanwi proclamèrent la naissance de la « République indépendante du Sanwi ». Celle-ci devait être dirigée par un premier ministre au nom de Armand Ernest Attié, sous l'autorité du roi Sanwi. Pour préserver son intégrité territoriale, le gouvernement autonome de Côte d'Ivoire, avec le soutien de la France, réprima cette sécession et fit prisonnier son principal leader, le roi Amon N'douffou III. Il fut jugé et condamné le 2 janvier 1960, avant d'être libéré quelques années plus tard. D'autres leaders comme E. Attié avaient trouvé refuge au Ghana voisin, où ils établirent « leur base arrière » (J. C. Djereké, 2009, p.123). Depuis le Ghana, ils créèrent le « Mouvement de Libération du Sanwi », avec pour principal objectif poser leur problème au niveau international.

La situation socio-politique du Cameroun était également mouvementée à cette période. D. Oyono souligne d'ailleurs qu'« au moment où le Cameroun accède à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960, le pays était plongé dans la guerre civile » (D. Oyono, 1990, p.49). Ce climat de terreur, né après l'exclusion de l'UPC du champ politique camerounais, avait été entretenu jusqu'en 1959 par l'opposition politico-idéologique et militaire des Upécistes vis-à-vis de la France et du gouvernement autonome du Cameroun.

Le problème de l'UPC remonte en 1948, date de sa création. Ce parti, du fait de son orientation politico-idéologique, avait fait face à l'hostilité du pouvoir colonial ; hostilité qui lui avait valu son exclusion du RDA et du champ politique camerounais, avec comme conséquence directe son entrée au maquis. De 1955 à 1960, l'UPC, à travers ses structures : le Comité National Opérateur (CNO) et l'Armée Nationale de Libération du Kamerun (ANLK) et surtout le courage de ses militants, opposa une résistance farouche au pouvoir colonial. Ceci en dépit de

---

missions bien précises : Adjouan, Assouba, Krindjabo, Assinie, Kouakro et Ayamé. Cf. G. Amani, « L'affaire du Sanwi, ou les événements d'Aboisso » in : <http://news.abidjan.net/h/448437.html>, consulté le 23 décembre 2020.

<sup>11</sup> Le problème Sanwi remonte au 19<sup>e</sup> siècle avec la signature, le 4 juillet 1843, d'un accord de protectorat entre le lieutenant de vaisseau français Fleuriot de Langle et Amatifou neveu du roi Amon N'douffou II. Ce fut le tout premier traité de ce type signé entre la France et un royaume ivoirien. En 1908, Amon Assemian prince Sanwi fut l'un des premiers fils de ce territoire à revendiquer l'autonomie du Sanwi vis-à-vis de l'État de Côte d'Ivoire. Pour cette revendication, il fut condamné et pendu à la prison d'Aboisso par les colons. Avec le temps, les Sanwi développèrent cette revendication. En 1958, la question de l'indépendance du royaume a une fois de plus été posée. En se fondant sur l'article 8 de la constitution de 1958, Le roi N'douffou III avait signifié à la France la volonté de son royaume de se séparer du reste de la Côte d'Ivoire. Face au refus de l'administration coloniale de considérer cette demande, le roi se radicalisa davantage, appelant ainsi ses sujets à boycotter les élections législatives du 12 avril 1959. La politique de collaboration adoptée par Houphouët-Boigny en 1950 et les « rivalités » qui caractérisaient ses relations avec le peuple Agni sont aussi avancées comme raisons pour justifier l'ambition sécessionniste Sanwi. Sur ce, Ehoumoud Bilé pense qu'Houphouët a adopté le nom « Boigny » pour manifester sa haine vis-à-vis des Agnis. Car, selon lui ce nom qui est une déformation de l'expression locale « bo-agni » signifie « vainqueur des Agni », contrairement à « Bélier » comme cela est présenté. Cf. Amani, « L'affaire du Sanwi... » in : <http://news.abidjan.net/h/448437.html>, consulté le 23 décembre 2020.

l'assassinat, le 13 septembre 1958, de son leader historique Um Nyobe, alias « Mpodol » (D. Abwa, 2010, p.279).

Au-delà du maquis, l'UPC par l'entremise de ses soutiens extérieurs (Ghana, Guinée, Egypte, URSS, Chine, etc.) fit entendre, à plusieurs reprises, sa voix dans les débats organisés sur la question camerounaise au sein de de l'Organisation des Nations Unies (Kengne Fodouop F. et S. Ndembou, 2010, p.334). Nous pouvons évoquer, entre autres, celui de mars 1959 au cours duquel le Ghana soumit au vote de l'Assemblée Générale un projet. Mais celui-ci ne requit que 8 voix « pour », très insuffisant pour faire triompher la vision upéciste (D. Pouhe, 1999, p.42).

Suite à cet échec, l'UPC publia, le 29 décembre 1959, une déclaration dans laquelle elle pourfendait l'indépendance qui allait être proclamée le 1<sup>er</sup> janvier 1960 :

Notre position est claire et nette. L'indépendance actuelle ne répond nullement aux objectifs poursuivis par l'UPC dès sa naissance. À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le Cameroun jouira d'une indépendance nominale. Loin d'être un instrument indispensable au développement des peuples, elle sera au contraire le carcan au moyen duquel les agents du colonialisme et de l'impérialisme continueront à le tenir prisonnier dans son propre pays.<sup>12</sup>

Cette déclaration forte met en exergue la perception de l'indépendance du 1<sup>er</sup> janvier 1960 par l'UPC ; une perception qui explique à suffire les raisons de l'opposition et de la lutte armée annoncée par les Upécistes contre le futur régime du Président Ahidjo.

Au regard de ce qui précède, il est évident qu'au cours de la période d'avant 1960 l'UPC et le royaume Sanwi furent à l'origine de l'instabilité politico-sécuritaire au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Ces deux entités bénéficiaient du soutien du Ghana et de la Guinée.

### ***3.2. Ingérence guinéo-ghanéenne et établissement des relations camerouno-ivoiriennes***

L'hostilité du Ghana et de la Guinée à l'égard des présidents Ahidjo et Houphouët-Boigny résultaient de leurs divergences politiques et idéologiques. Pour Kwame Nkrumah et Sékou Touré, les leaders camerounais et ivoirien, fidèles à la politique française, travaillaient pour les intérêts de la « métropole » au détriment de ceux de leurs populations et de l'Afrique. Pour mettre fin à cette situation, ils décidèrent d'apporter leurs soutiens à l'UPC.

Les relations entre UPC et Nkrumah datent de 1955, débute avec la condamnation par le Convention People's Party (CPP) de la répression subie par les militants de l'UPC au lendemain des émeutes de mai 1955<sup>70</sup>. Tandis qu'avec Sékou Touré, leader du Parti Démocratique de Guinée (PDG-RDA), elles remontent officiellement en 1949, date de l'adhésion de l'UPC au RDA.

Entre 1957 à 1959, Nkrumah et Sékou Touré apportèrent un soutien logistique et financier non-négligeable aux combattants upécistes. S'agissant du Ghana, c'est en 1957 lors d'une rencontre

<sup>12</sup> ANY, Carton 39, dossier 298.

entre Nkrumah et les Upécistes en exil à Khartoum (Soudan) que ce dernier s'était engagé à soutenir leur lutte (D. Pouhe, 1999, p.41). Cette position, Sékou Touré l'adopta un an plus tard lorsque la Guinée devint indépendante. Pour matérialiser leur soutien, Nkrumah et Sékou Touré firent de leurs territoires des refuges pour plusieurs Upécistes, entre autres : Jean-Martin Tchaptchet, Michel Ndoh, Woungly Massaga (Ghana), Ossendé Afana, Abel Kingue et Ndeh Ntumazah (Guinée) (D. Oyono, 1990, p.49). Bien plus qu'un asile, le Ghana, à travers les camps de Mankrong et Half, donnait une formation à la guérilla aux nationalistes camerounais (D. Oyono, 1990, p.49).

Outre le soutien direct, le Ghana et la Guinée avaient défendu les thèses upécistes au niveau international. À titre d'exemple, ils militèrent pour l'adoption d'une résolution condamnant la politique française au Cameroun, lors de la première conférence "panafricaine" qui se tint à Accra en avril 1958. Nkrumah invita même les Upécistes à prendre part à la première "Conférence des Peuples Africains", organisée dans la capitale ghanéenne du 5 au 13 décembre 1958 (D. Oyono, 1990, p.54). Les résolutions prises au cours de cette dernière condamnaient également la politique française au Cameroun. Le Ghana et la Guinée apportèrent ce soutien à l'UPC dans toutes les rencontres panafricaines organisées sur le sol africain, de 1958 à 1961. En outre, ces pays portèrent le problème UPC aux Nations Unies en présentant la résolution A/C4/L581 le 2 septembre 1959, devant la 4<sup>e</sup> commission. Celle-ci préconisait l'organisation des élections comme préalable à la levée de la tutelle au Cameroun, afin que les Camerounais choisissent librement leurs futurs dirigeants (D. Pouhe, 1999, p.41). Mais cette résolution guinéo-ghanéenne fut rejetée. Débutés à l'ONU, le Ghana et la Guinée décidèrent le 1<sup>er</sup> janvier 1960 de reconnaître l'État indépendant du Cameroun, sans toutefois reconnaître la légitimité du régime du président Ahidjo. Ils appelèrent également les investisseurs étrangers à ne point investir au Cameroun.

Comme Ahidjo, Houphouët-Boigny fut aussi victime de la hantise des leaders ghanéen et guinéen. Le dirigeant ivoirien avait d'ailleurs accusé le Ghana de soutenir les leaders de la sécession Sanwi<sup>64</sup>. Une fois de plus, Ahidjo et Houphouët-Boigny faisaient face à un ennemi commun ; un ennemi face auquel l'union des forces était une nécessité.

## Conclusion

En définitive, le combat de l'UPC pour l'émancipation du Cameroun avait été mené à travers diverses actions, aussi bien au niveau national qu'international, qui ont posé les jalons des relations nouées entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire, dès 1960. Il est évident que la collaboration entre l'UPC et le RDA avait rapproché les Camerounais et les Ivoiriens. Par ailleurs, la rupture de cette relation permit l'établissement d'une alliance stratégique entre Ahidjo et Houphouët-Boigny, les futurs dirigeants camerounais et ivoirien. Banni de la sphère légale, l'UPC, grâce à ses soutiens extérieurs, adopta la voie insurrectionnelle similaire à celle du mouvement sécessionniste Sanwi. Ainsi, en 1959, la Côte d'Ivoire et le Cameroun étaient confrontés à des problèmes internes similaires et devaient faire face à la hantise du Ghana et

de la Guinée, les principaux soutiens africains de l'UPC et des sécessionnistes Sanwi. Pour résoudre ces problèmes, les autorités des deux pays, en l'occurrence du Cameroun optèrent pour une diplomatie de légitimation sur la scène internationale africaine<sup>13</sup>. Le choix de cette orientation diplomatique visait à permettre au Cameroun de nouer, à l'échelle continentale, des relations en vue de venir à bout l'opposition de l'UPC et surtout de faire face à l'hostilité guinéo-ghanéenne. Dans ce contexte, la priorité était accordée aux États subissant également les manœuvres de déstabilisations régimes guinéen et ghanéen. Toute chose qui justifie l'établissement des relations camerouno-ivoiriennes dès 1960 et surtout l'ouverture d'une représentation diplomatique du Cameroun à Abidjan, en 1962.

## Sources et références bibliographiques

### Sources

AMREX, *Correspondance* n°62/09/CF/RP, note d'information adressée au ministre camerounais des affaires étrangères par le représentant permanent du Cameroun en Côte d'Ivoire, septembre 1962.

ANY, Carton 39, dossier 298.

### Références bibliographiques

Abwa Daniel, 2010, *Cameroun. Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, éd. Clé, Yaoundé.

Anafack Japhet, 2009, « La Belgique et l'Afrique Centrale, diversification ou néocolonialisme ? Dynamique de la politique de coopération belge au Cameroun et dans ses anciennes colonies (1960-1990) », Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université Libre de Bruxelles.

Assomo Alain, 2010, « La presse écrite au Cameroun à l'ère des revendications d'indépendance : approche historique », mémoire de Master en Sciences de l'information et de la communication, Université de Yaoundé II.

Baulin Jacques, 1985, *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Eurafor-Press, Paris.

Djereké Jean-Claude, 2009, *Les hommes d'église et le pouvoir politique en Afrique noire*, l'Harmattan, Paris.

Eyinga Abel, 1991, *L'UPC une révolution manquée ?*, éd. Chaka, Paris, 1991.

Gaillard Philippe, 1989, *Histoire du Cameroun. Tome 1*, l'Harmattan, Paris.

---

<sup>13</sup> J. Anafack, "La Belgique et l'Afrique Centrale, diversification ou néocolonialisme ? Dynamique de la politique de coopération belge au Cameroun et dans ses anciennes colonies (1960-1990)". Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université Libre de Bruxelles, 2009, p.69.

- Guillaneuf Raymond, 1975, « La presse en Côte-d'Ivoire. La colonisation, l'aube de la décolonisation 1906-1952 », Thèse de Doctorat 3e cycle, Université de Paris I.
- Kengne Fodouop François (dir.), 2010, *Cameroun : autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, l'Harmattan, Paris.
- Kengne Fodouop François et Ndembou Samuel, 2010, « Une diplomatie atypique », in Kengne Fouodop, 2010, *Cameroun : autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, Paris, l'Harmattan, pp.333-353.
- Lisette Gabriel, 1983, *Le combat du Rassemblement Démocratique Africain pour la décolonisation pacifique de l'Afrique noire*, Présence Africaine, Dakar.
- Nken Simon, 2010, *L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique 1948-1962. Essai d'analyse historique*, Anibwe, Paris.
- Ongba Owono Fridolin, 2015, « Les relations bilatérales Cameroun-Côte d'Ivoire, 1964-2011 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- Oyono Dieudonné, 1990, *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun depuis 1960*, Paris, l'Harmattan, Paris.
- Pouhe Dieudonné, 1999, « Les liaisons extérieures de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) de 1948 à 1963 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- Réveil d'aujourd'hui* n°1 de mars 1954
- Richards Joseph, 1986, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris.
- Thioub Ibrahima, 1981-1982, « Le Rassemblement Démocratique Africain et la lutte anticoloniale de 1946 à 1958 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université Cheick Anta-Diop.
- Zanga-Atangana Joseph-Marie, 1989, *Les forces politiques au Cameroun réuni*, tome 1, l'Harmattan, Paris.

<http://www.memoireonline.com/01/14/8401/>, consulté le 14 novembre 2021.

<http://www.fonds-baulin.org/ouvrages/la-politique-interieure-d/>, consulté le 10 janvier 2021.